

<https://www.snetap-fsu.fr/EAP-nouvelle-journee-de-mobilisation-a-Paris-le-21-mai-2025.html>



EAP : nouvelle journée de mobilisation à Paris le 21 mai 2025

- Nos Actions - Les Mobilisations - Mobilisation budget 2025-2026 -



Date de mise en ligne : mercredi 14 mai 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L320xH400/21mai2-insta-b4af7.jpg>

L'intersyndicale de l'enseignement agricole public (CGT Agri, FO EA, Snetap FSU, SEA UNSA, SUD RT) appelle à une nouvelle journée de mobilisation des personnels le 21 mai prochain.

Cette journée prendra la forme en matinée d'un rassemblement devant la DGER à Paris (1 ter av. de Lowendal, Paris 7) à partir de 10h30 et d'une manifestation en direction du ministère de l'Agriculture rue de Varenne en apm entre 14h et 15h30.

Elle se place dans la continuité de la mobilisation débutée en janvier dernier en opposition aux suppressions de postes pour la rentrée 2025.

Pour rappel :

-* 25 mars 2025 : Rassemblements interrégionaux devant 5 DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) suivis d'occupations et d'audience.

-* 28 février 2025 : interpellation de la ministre de l'Agriculture au Salon International de l'Agriculture

-* 19 février 2025 : actions dans plusieurs EPL en région et boycott du CSA EA, instance nationale de l'enseignement agricole public

À l'inverse de l'éducation nationale qui a réussi à préserver 4000 postes d'enseignant•es menacé•es, l'enseignement agricole a dû rendre en catastrophe l'équivalent à son échelle, à savoir 45 ETP. Sur consignes de la DGER, ces suppressions ont conduit les autorités académiques à revoir en profondeur et sans aucune consultation d'instances les cartes des formations actées en 2024. Pour absorber cette baisse de moyens, les DRAAF ont dû fermer et/ou fusionner des classes, en réduire la capacité d'accueil (y compris dans les classes entrantes) ou suspendre des ouvertures de filières.

À travers cela c'est bien le service rendu aux élèves et aux familles qui est impacté ainsi que la capacité de l'enseignement agricole à maintenir une ruralité vivante conformément aux missions qui sont les siennes.

Concrètement, la rigueur budgétaire couplée à la politique du coup de rabot conduit à appauvrir le système éducatif agricole à un moment où la loi d'orientation agricole (LOA) lui fixe au contraire des objectifs très ambitieux. En effet, pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs, le nombre de diplômés doit augmenter d'au moins 30% d'ici 2030. Sans ouverture de classes et sans création de postes, cet objectif ne pourra pas être atteint, ce qui serait de fait acter la "fin des paysans", avec tout ce que cela veut dire pour la déshérence du foncier agricole, le devenir des paysages comme des ruralités, sans parler de notre alimentation... mais le tout sans l'afficher et l'assumer politiquement.

L'intersyndicale exige du ministère :

le maintien des capacités d'accueil partout où elles sont aujourd'hui menacées, avec le rétablissement des 45 ETP supprimés dans le cadre d'un projet de loi de finances rectificatif et cela avant l'été ;

plus largement, des moyens budgétaires à la hauteur des ambitions affichées dans le cadre de la préparation du budget 2026, avec un schéma pluriannuel de créations d'emplois.

Enfin, l'intersyndicale ne peut que dénoncer les incertitudes et les renoncements sur la question environnementale.

La LOA devait permettre d'accélérer considérablement la transition écologique de l'agriculture mais le texte final a été systématiquement vidé de toute référence à l'agroécologie. C'est pourtant en sa faveur que l'enseignement agricole est engagé depuis son inscription dans le Code rural et la loi d'orientation agricole de 2014. Cet engagement s'est notamment matérialisé par les plans « enseigner à produire autrement » EPA1, puis EPA2 arrivé à son terme en 2024. Quelle sera la suite ? Là encore, la responsabilité de la ministre de l'agriculture et du gouvernement auquel elle appartient est considérable !

L'intersyndicale porte donc cette revendication forte :

Pas d'enseignement agricole et d'avenir pour l'agriculture sans projet pédagogique ambitieux en faveur de l'agroécologie et du développement durable.

[Voir l'ensemble des articles mobilisation Budget 2025-2026](#)